



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prime pour l'emploi

Question écrite n° 107091

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les fraudes liées à la prime pour l'emploi (PPE). Si l'on ne connaît pas le montant du préjudice de ces fraudes, on sait que les multidéclarations et les minorations de déclarations de revenus ne sont pas rares. Aussi, il lui demande s'il n'envisage pas de croiser les fichiers administratifs dans le but d'une meilleure efficacité.

Texte de la réponse

À la demande de M. Thierry Breton, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et de M. Jean-François Copé, ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, l'inspection générale des finances mène à l'heure actuelle un audit sur la prime pour l'emploi (PPE). Cette mission comportera notamment un diagnostic sur l'ampleur et la nature des anomalies constatées dans les versements de PPE. La piste évoquée par l'honorable parlementaire sera expertisée dans le cadre de cet audit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107091

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10746

Réponse publiée le : 28 novembre 2006, page 12463